



Accueil > Le Bulletin officiel > > n°39 du 22 octobre 2015 > Enseignements primaire et secondaire

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales arabes

Programme limitatif de l'enseignement de langue et littérature - sessions 2017, 2018 et 2019

NOR : MENE1523065N

note de service n° 2015-164 du 13-10-2015

MENESR - DGESCO MAF 1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur du service interacadémique des examens et concours d'Île-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs de langue et littérature des sections internationales arabes

Pour les sessions 2017, 2018 et 2019, la liste des œuvres obligatoires définies par le programme limitatif pour les épreuves spécifiques de langue et littérature du baccalauréat, option internationale, dans les sections arabes est la suivante :

1. L'émergence du sujet dans la littérature

Hanan al-Cheikh : **Hikâyatî şarh yatûl** حنان الشيخ : **حكايتي شرح بطول**

2. Pouvoir et liberté

Youssef Tawfiq al-'Awad : **Tawâhîn Beyrouth** يوسف توفيق العواد : **طواحين بيروت**

Abderrahman Mounif : **şarq al-mutawassit** عبد الرحمان منيف : **شرق المتوسط**

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

La directrice générale de l'enseignement scolaire,

Florence Robine

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Retrouvez les textes réglementaires du Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche sur :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo